

Frédérique LARDET  
Députée de Haute-Savoie (2)

*Paris, le 18 décembre 2020*

**Objet : Soutien aux industries de l'outdoor de montagne – Adoption d'une motion par le conseil de communauté du Grand Annecy (17/12).**

Monsieur le ministre,

La filière de l'outdoor constitue un des fleurons du territoire haut-savoyard avec 500 entreprises et près de 5000 emplois répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur, qui contribuent à l'activité autant qu'au rayonnement du territoire.

Ce tissu d'entreprises a organisé progressivement sa structuration au sein d'une association qui a son siège à Annecy : Outdoor Sports Valley, qui a connu au cours des dix dernières années une montée en puissance incontestable au service de l'innovation et de l'activité locale.

Le Grand Annecy constitue un partenaire historique d'OSV puisqu'il a été à l'origine de sa structuration au sein d'une « grappe d'entreprises » labellisée par l'Etat en 2011 avant sa transformation en cluster, signe de sa réussite. Il contribue à son fonctionnement et à son développement en lui versant chaque année depuis son origine une subvention conséquente.

La crise sanitaire et ses deux vagues de mars et de décembre ont fortement déstabilisé la filière : raccourcissement de la saison d'hiver 2020 et décalage de la saison 2021 imposé aux domaines skiables alpins, qui ont provoqué de très forts ralentissements en matière de ventes, de commandes et d'investissement avec des reports et annulations de commandes.

Je tiens évidemment à saluer le plan de soutien à la montagne de 400 millions d'euros dont pourront bénéficier de nombreux acteurs de la montagne. Toutefois, ces mesures ne prémunissent malheureusement pas nos fleurons industriels de l'équipement en montagne contre un risque de dégradation économique brutale.

C'est pourquoi, à l'occasion du conseil de communauté du Grand Annecy, dont j'assume la présidence, une motion de soutien aux industries de l'outdoor de montagne a été adoptée. Cette motion permet ainsi à l'ensemble des élu(e)s du Grand Annecy d'exprimer leur solidarité avec la filière de l'équipement des domaines skiables et des pratiquants de sports d'hiver notamment représentée par le cluster OSV et le cluster Montagne qui regroupent plus particulièrement les acteurs de l'aménagement et de l'équipement des domaines skiables.

Cette motion, Monsieur le ministre, vise à alerter l'Etat sur la nécessité de prévoir sans tarder des mesures complémentaires et spécifiques à cette filière sous la forme d'un Plan de soutien qui lui soit dédié, de manière à assurer la préservation des savoir-faire, des compétences et des capacités de conception, de création et de production installées sur le territoire. Il s'agit également et surtout de prévenir le risque de délocalisation de ces activités emblématiques du territoire et pourvoyeuses d'emplois.

Certaine de l'intérêt que vous porterez aux arbitrages des élu(e)s de notre territoire, je vous prie de croire, Monsieur le ministre, en l'assurance de ma confiance pleine dans l'action que vous menez au quotidien.

Frédérique Lardet,  
Députée de Haute-Savoie et Présidente du Grand Annecy

